Communiqué de presse
De la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

LA FTM-CGT NE SIGNE PAS
LA PROLONGATION DE L'ACCORD DE NEGOCIATION DANS LA METALLURGIE
MAIS CONTINUERA DE PESER DE TOUT SON POIDS
DANS CES NEGOCIATIONS!

Le Comité Exécutif de la FTM-CGT, première organisation syndicale de la branche, a décidé, suite à la consultation de ses syndicats, de **ne pas signer la prolongation de l'accord** organisant la négociation intitulée EDC (Evolution du Dispositif Conventionnel).

Rejet des propositions tant sur l'organisation que sur le contenu de la négociation.

Après 16 mois de négociations sur le rôle de la branche et le projet d'accord de classifications où la FTM-CGT a été force de propositions, d'informations et de sensibilisation des salariés pour ainsi les rendre acteurs de leur avenir ; la FTM-CGT acte la volonté de l'UIMM de mener une négociation unilatérale en tentant de ne pas prendre en compte les propositions des organisations syndicales et en particulier de la CGT, tant sur la forme que sur le fond.

L'UIMM dont le seul objectif est d'accroître la rentabilité pour les actionnaires s'appuie pleinement sur les dernières évolutions législatives qui ont malmené le code du travail.

Ainsi, la non reconnaissance des diplômes, la fin des déroulements automatiques de carrière, le devenir de la prime d'ancienneté sur les classifications, mais aussi la première version du projet d'accord sur le temps de travail avec l'allongement du forfait jours, la baisse de la majoration et le doublement du contingent d'heures supplémentaires... sont pour la CGT des provocations d'un patronat rétrograde.

Dans ces négociations :

- ✓ La **FTM-CGT continuera de porter son projet** de convention collective nationale pour l'ensemble des métallurgistes.
- ✓ **La FTM CGT continuera à informer et à mobiliser les salariés** pour faire reculer le patronat et obtenir des droits nouveaux pour pérenniser et développer l'emploi industriel et l'attractivité des métiers de la métallurgie.

Montreuil le 8 décembre 2017

Contact | Laurent Trombini
06.73.93.10.16
Alain Hébert 06.78.71.39.37